



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Montpellier, jeudi 25 mars 2021

**Des chèquiers alimentaires d'un montant de 250€/mois pour les étudiants Lozériens délivrés par la région académique Occitanie, le Crous de Montpellier – Occitanie et la ville de Mende**

**Mobilisés depuis le début de la crise sanitaire pour apporter le soutien nécessaire aux étudiants, la région académique Occitanie, le Crous de Montpellier - Occitanie et la ville de Mende apportent des solutions adaptées pour répondre aux besoins des étudiants Lozériens.**

La crise sanitaire a révélé la difficulté du quotidien chez certains étudiants qui se retrouvent ainsi en précarité, y compris sur le volet alimentaire. Pour répondre à cette situation, depuis le 1<sup>er</sup> mars, le Crous de Montpellier – Occitanie, la ville de Mende et la Mission locale de la Lozère proposent une aide alimentaire aux étudiants en difficulté afin de leur permettre de se nourrir dans de bonnes conditions durant la crise sanitaire.

Cette aide est remise sous forme de chèquiers utilisables dans les commerces de Mende par la mission locale de Lozère, pour des achats alimentaires (hormis alcool) et des produits d'hygiène, pour un montant de 250 € par mois :

- Le financement de chaque chèque est assuré à hauteur de 200 € par le Crous, de 50 € par la ville de Mende ;
- Le service social du Crous assure l'instruction des demandes et l'information aux étudiants ;
- les chèquiers sont remis aux étudiantes et étudiants éligibles, dans les locaux de la Mission locale de Mende, dans le respect de la confidentialité qui s'impose.

Pour en bénéficier, tous les étudiants (boursiers ou autres), qui se sentent concernés par des difficultés pour financer leur repas peuvent adresser une demande à : [service.social@crous-montpellier.fr](mailto:service.social@crous-montpellier.fr)

**Sophie Béjean** : « Je salue l'engagement du Crous pour trouver des solutions partout et accorder l'accès à des produits alimentaires aux étudiants sur tous les territoires. Le partenariat avec la ville de Mende est en outre un atout pour les étudiants comme pour les commerces locaux. Aider les étudiants est notre priorité. »

**Pierre Richter** : « Avec la ville de Mende et la Mission locale de la Lozère, le Crous de Montpellier - Occitanie a pu mettre en place, dans un délai rapide, une solution efficace pour accompagner au mieux, sur le plan alimentaire, plusieurs dizaines d'étudiants de Mende, cette action s'amplifie encore. Elle complète la présence physique d'une psychologue au service des étudiants de la Lozère, dans le cadre d'un partenariat durable que le Crous a établi avec la Mission Locale. D'autres pistes encore sont à l'étude pour proposer de nouveaux services aux étudiants dans les prochains mois. »

**Laurent Suau** : « Grâce à l'énergie du CROUS Montpellier-Occitanie et de la Mission Locale Lozère, plusieurs dizaines d'étudiants du territoire ont pu bénéficier de ce dispositif. Il nous faut continuer à accompagner nos étudiants dans leur quotidien et être présent un peu plus chaque jour. »

Pour mémoire, dès le premier confinement, afin de proposer des solutions aux étudiants de toute l'académie, le Crous Montpellier-Occitanie a été le premier en France à passer un marché public pour proposer des e-cartes (ne demandant pas de remise physique) de 50 et 100 € aux étudiants, donnant accès à des achats alimentaires hors alcool, et aux produits d'hygiène.

La précarité alimentaire des étudiants est une préoccupation majeure de **Sophie Béjean**, rectrice de la région académique Occitanie,

### Contacts

<b>Région académique Occitanie</b> communication@region-academie-occitanie.fr Tél : 04 67 91 48 03 Port : 06 86 16 42 09	<b>Crous Montpellier – Occitanie</b> lorine.chauchard@crous-montpellier.fr Port : 06 71 83 11 89	<b>Ville de mende</b> communication@mende.fr Tel : 04-66-49-85-58
---	--	---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

chancelière des universités, **Khaled Bouabdallah**, recteur délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, et **Pierre Richter**, directeur général du Crous de Montpellier-Occitanie. Par tous les moyens, de manière coordonnée, ils s'appliquent, aux côtés des partenaires de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, à combattre de manière impérative et adaptée à tous les territoires, toutes les formes de précarités.

L'action du service social du Crous répond à toutes les situations de difficultés que peut rencontrer actuellement le public étudiant. Dans le contexte actuel, il est impératif d'accompagner les étudiantes et les étudiants de la Lozère en situation de précarité, tant sur le plan psychologique qu'alimentaire.

A cet effet, depuis septembre 2019, une convention signée entre le Crous et la Mission locale de la Lozère permet un accompagnement rapproché des étudiants de la Lozère. Ce pôle d'accueil intégré à la Mission Locale propose un accompagnement social renforcé via la service social du Crous, un espace d'écoute et de soutien s'appuyant sur une psychologue professionnelle et un espace de dynamisation de la vie étudiante grâce à un volontaire de service civique qui est là pour accueillir, informer, orienter, organiser des événements et favoriser les rencontres.

Des solutions sont donc proposées à tous les étudiantes et étudiants de la Lozère, **quelle que soit la nature de leurs questionnements ou difficultés.**

### Contacts

<b>Région académique Occitanie</b> communication@region-academie-occitanie.fr Tél : 04 67 91 48 03 Port : 06 86 16 42 09	<b>Crous Montpellier – Occitanie</b> lorine.chauchard@crous-montpellier.fr Port : 06 71 83 11 89	<b>Ville de mende</b> communication@mende.fr Tel : 04-66-49-85-58
---	--	---